



Complexe Eugène Durand  
Rue Jules Verne

**44850 LIGNÉ**

[asttligne.fr](http://asttligne.fr)

# ASTT LIGNE Tennis de table

## TOURNOI RÉGIONAL

### ROBERT VOISINNE

### 1 MARS 2026

**Tournoi Homologué**  
**sous le n° 2386/2025-R**  
**par le Comité de Loire Atlantique**  
**et la Ligue des Pays de la Loire**

INSCRIPTIONS



#### REGLEMENT

**Article 1** L'ASTT LIGNE organise son tournoi régional **le Dimanche 1 Mars 2026 au Complexe sportif Eugène Durand à Ligné, Allée Jules Verne.** Ce tournoi se déroulera sur **26 tables avec des aires de 8m x 4m environ.**

**Article 2** Ce tournoi comprend les tableaux suivants :

Tableau	Catégorie	Horaires	Engagement	Limite participants	Dotation				
					1er	2ème	3ème	4ème	5ème à 8ème
A	5 à 13 <1399 pts	8h30	8 €	60	70 €	50 €	20 €	20 €	40 €
B	5 à 7 <799 pts	9h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	40 €
C	5 à 15 <1599 pts	10h30	8 €	60	70 €	50 €	20 €	20 €	40 €
D	5 à 9 <999 pts	12h00	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	40 €
E	5 à 17 <1799 pts	13h00	8 €	60	70 €	50 €	20 €	20 €	40 €
F	Jeunes (cadets maxi)	14h00	5 €	60	Bon Achat 40€	Bon Achat 20€	Bon Achat 10€	Bon Achat 10€	
G	5 à 11 <1199 pts	15h00	8 €	60	70 €	50 €	20 €	20 €	40 €
H	Toutes séries	16h00	8 €	60	120 €	50 €	20 €	20 €	40 €

Tableaux A, B, C, D, E, G, H : 8€ le tableau,

15€ les 2 tableaux avec le code promo HelloAsso PROMO 2TAB.

Nota : Un tarif réduit est appliqué aux jeunes cadets max. pour (F + 1 Tab.) = 12€ (2 tableaux)

#### Récompenses :

Le tableau Jeunes (G) sera récompensé par des bons d'achats pour les places 1 à 4.

Les 8 premiers de chaque tableau (A, B, C, D, E, F, H et I) seront récompensés en numéraires.

Le tournoi se dispute par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.



Complexe Eugène Durand  
Rue Jules Verne

**44850 LIGNÉ**

[asttligne.fr](http://asttligne.fr)

# **ASTT LIGNE Tennis de table**

## **TOURNOI RÉGIONAL**

### **ROBERT VOISINNE**

### **1 MARS 2026**

**Article 3** Le juge arbitre sera Jean-Yves LEMAN assisté de Jacques BARRAUD.

**Article 4** Les inscriptions se feront soit par appel téléphonique, soit par E-mail, soit par le [Formulaire HelloAsso](#). Date limite des inscriptions **samedi 28 février 2026 à 16 h 00**. Le tirage au sort public sera réalisé à 17h00 au Complexe Sportif Eugène Durand, à Ligné.

Mr RETIERE Frédéric  
E-Mail:

Tél. 06 45 95 71 78  
[contact.asttligne@gmail.com](mailto:contact.asttligne@gmail.com)

**Article 5** Horaires et tarifs d'engagement : **le premier tableau commencera à ce jour à 8H30 et les se termineront vers 22h00** au plus tard (en fonction du nombre d'inscrits). Les horaires de fin de tableau sont donnés à titre prévisionnel et pourront évolués en fonction du déroulement des tableaux.

Tableau	Catégorie	Horaires début	Horaires Indicatifs de fin Tableau
8H00		Ouverture Salle	
A	5 à 13 <1399 pts	8h30	Fin 16H30
B	5 à 7 <799 pts	9h30	Fin 16H30
C	5 à 15 <1599 pts	10h30	Fin 18H30
D	5 à 9 <999 pts	12h00	Fin 18H30
E	5 à 17 <1799 pts	13h00	Fin 19H30
F	Jeunes (cadets maxi)	14h00	Fin 19H30
G	5 à 11 <1199 pts	15h00	Fin 20H30
H	Toutes séries	16h00	Fin 22H

**Article 6** Les tableaux se dérouleront au meilleur des **5 manches**.

Application des règlements de la **FFT**.

Le perdant de chaque partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.

Les balles, de couleur blanche, sont fournies par l'organisation.

Tout joueur absent 5 minutes après l'appel de son nom sera considéré comme perdant pour cette partie (poule et tableau).

La tenue sportive est OBLIGATOIRE. **Maillot, Short et Jupette Blanc Interdit.**

La licence est OBLIGATOIRE

Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Suivant l'accord du juge arbitre du tournoi un 3ème tableau sera éventuellement possible le jour du tournoi.

Un joueur de catégorie **POUSSIN** ne peut participer qu'au tableau jeunes (F).

Les balles utilisées seront des **Donic Coach P40+ 2 étoiles** de couleur **Blanche** ou équivalent (celles-ci pourront être différentes le jour de la compétition en cas de rupture d'approvisionnement).



Complexe Eugène Durand  
Rue Jules Verne

**44850 LIGNÉ**

[asttligne.fr](http://asttligne.fr)

**ASTT LIGNE Tennis de table**  
**TOURNOI RÉGIONAL**  
**ROBERT VOISINNE**  
**1 MARS 2026**

- Article 7** Seul le juge arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire
- Article 8** Tout joueur absent au 3ème appel de son nom sera éliminé.
- Article 9** En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Article 10** Ce tournoi est homologué sous le N° d'homologation **2386/2025-R** est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés Traditionnels F.F.T.T. **des clubs de la région des pays de Loire (Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée).**
- Article 11** Le club de LIGNE décline toute responsabilité en cas de perte, vols ou blessures pendant le tournoi.
- Article 12** L'organisateur en accord avec le juge arbitre, s'autorise à annuler un tableau dans le cas d'un manque d'inscription.  
Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur 50 % (soit la moitié de sa capacité maximum), les dotations du tableau seront alors divisées par deux.  
En cas de nombre d'inscrits inférieur à 25 %, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le tableau et les frais d'inscriptions engagés seront remboursés.  
Les lots des places 5 à 8 ne seront pas distribués si dans le tableau la participation est inférieure à **24** joueurs.
- Article 13** Les lots ne seront remis qu'à la fin de chaque tableau concerné.  
Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association (ASTT Ligné).
- Article 14** La participation au tournoi (joueur ou joueuse, coach ou spectateur) vaut acceptation de ce règlement.
- Article 15** Tout joueur ou accompagnant autorise l'organisation du tournoi de diffuser les photos de l'événement sur les supports choisis.

Le représentant de l'organisateur,  
Mr le Président Frédéric RETIERE,

Le Juge Arbitre du tournoi,  
Jean-Yves LEMAN

